

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 03.09.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **13.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Helix & Co SA en liquidation chez le liquidateur Experta SA, rue Beau-Séjour 15, CP 3240, 1002 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745, al. 3 CO.

EXPERTA SA
1002 Lausanne

(01164306)